

LA FORMATION IGA®

Vous seriez vous-même intéressé(e) ?

Il vous faut d'abord suivre une session d'initiation à la géobiophysique® d'un weekend, afin d'en découvrir les possibilités.

Ensuite, si vous souhaitez poursuivre, une formation comportant un contenu théorique et pratique, dispensée en deux fois cinq jours, vous donne accès au certificat d'aptitude de Praticien en Géobiophysique®, après contrôle des connaissances et compétences acquises.

Objectifs

- Comprendre les phénomènes physiques en jeu, les interactions entre le vivant et son environnement, les effets biologiques des perturbations naturelles et artificielles. Un volet consacré à la physique quantique et post-quantique basé sur les ondes scalaires éclaire les aspects échappant aux lois physiques ordinaires.
- Développer sa sensibilité, s'entraîner à détecter et mesurer correctement les perturbations et leurs effets sur le corps sous l'angle énergétique.
- Apprendre à corriger les perturbations des lieux et des personnes.

Pour en savoir plus

Les modules de formation **Initiation** et **Praticien**, ainsi que des formations spécifiques (maîtrise des rayonnements électromagnétiques artificiels, ...) sont présentés de manière détaillée sur le site :

www.iga-asso.net

PLUS D'INFORMATIONS ?

Faire venir un praticien chez vous

- s'adresser au secrétariat au 03 89 06 32 15 ou par e-mail : info@iga-asso.net
- prévoir 3 à 4 heures d'intervention
- les pièces les plus importantes à examiner sont les chambres à coucher, salons et bureaux.

Adhérer à l'IGA®

- demande d'adhésion sur www.iga-asso.net ou par téléphone au 03 89 06 32 15

Suivre la formation IGA®

- contacter le secrétariat au 03 89 06 32 15 ou par e-mail à info@iga-asso.net
- dates et conditions tarifaires :

www.iga-asso.net



47, rue de Zillshelm
68350 DIDENHEIM (France)

Fondateur : PAUL THEVENOT

Président : Raymond HERT

Secrétariat : Cathy MANSUY
Tél. 03 89 06 32 15

Du lundi au vendredi, 14h - 17h

Registre des associations
Tribunal d'Instance de Mulhouse



Institut de
Géobiophysique
Appliquée®

Au service de la santé
par l'équilibre énergétique
de l'habitat et des personnes

www.iga-asso.net

Le contexte

Sur le plan de la santé, les relations entre l'homme et son environnement sont encore assez mal maîtrisées. La vie dépend de la qualité du "rayonnement ambiant", équilibre subtil entre les rayonnements provenant du ciel (soleil en particulier) et ceux émanant de la terre. L'homme est traversé en permanence par ces ondes, ainsi que par des ondes scolaires d'information, et doit pouvoir y puiser son énergie vitale.

A ces rayonnements d'origine naturelle s'ajoutent ceux d'origine artificielle : architecture et matériaux, électricité domestique et appareils, lignes haute tension, antennes-relais, téléphonie sans fil et GSM, WIFI, Wi-max, consoles de jeu, etc.

Des symptômes tels que fatigue chronique, stress, insomnie, mal-être, douleurs chroniques, peuvent être en relation avec des perturbations de l'environnement.

L'environnement...

La santé est en grande partie tributaire de l'équilibre entre l'homme et son environnement, essentiellement habitat et lieu de travail.

... et l'humain

Le corps humain est un transformateur d'énergie comportant de nombreuses fonctions électromagnétiques, susceptibles d'être influencées, positivement ou négativement, par son cadre de vie privé ou professionnel.

Les relations entre l'homme et le rayonnement ambiant commencent à être scientifiquement connues, mais sont encore peu prises en compte par la médecine.

La géobiophysique® appliquée

La géobiophysique® est une approche reposant sur la connaissance des lois régissant l'électromagnétisme (l'une des quatre forces de l'univers) dans les domaines de la géologie, de la biologie, de la physique et du vivant en général. Elle explore également les domaines de la physique quantique et scalaire (champs de torsion).

Elle vise l'équilibre énergétique et électromagnétique, tant au niveau des lieux de vie que du corps humain lui-même.

Il s'agit d'une démarche parfaitement complémentaire à l'acte médical, se situant en amont (prévention) ou en aval (accompagnement du retour à la guérison).

Le praticien en géobiophysique®

Le praticien en géobiophysique® a suivi une formation théorique et pratique lui donnant les compétences pour intervenir sur les lieux et auprès des personnes.

Il a décidé de se mettre au service de la santé de son prochain.

Selon la charte de déontologie IGA®, **le praticien en géobiophysique® ne pose pas de diagnostic et ne soigne pas, il rétablit les fonctions et circulations énergétiques.**

Il s'engage à respecter tout traitement médical en cours, à ne pas le modifier ou l'interrompre. En cas de problème de santé constaté ou supposé, il invite les personnes concernées à contacter un professionnel de la santé.

Le protocole IGA®

Le praticien suit un protocole très précis, visant à garantir la qualité de son intervention.

Il examine d'abord l'habitat : perturbations telluriques (veines d'eau souterraines, failles géologiques, réseaux telluriques Hartmann, Curry,...), pollutions électromagnétiques artificielles (mise à la terre, appareillages électriques, téléphones sans fil, WiFi,...), perturbations diverses dues à l'architecture, aux objets, à l'environnement extérieur.

Il utilise à cette fin des instruments sensibles (baguette, antenne de Lecher, pendule) et électroniques (détecteurs-mesureurs de champs).

En cas de besoin, il rétablit l'équilibre énergétique du lieu au moyen d'un harmonisateur mis au point au sein de l'IGA®.

Son intervention ne s'arrête pas là : le praticien procède à une analyse énergétique des habitants, selon un protocole très précis.

Il supprime ensuite les blocages énergétiques créés par les perturbations, et rétablit la circulation des flux énergétiques, à l'aide d'un cristal amplifié (méthode déposée à l'INPI).

Il contrôle le résultat de son intervention au moyen d'une nouvelle série de mesures.

Il procède enfin à une série de tests, afin de détecter d'éventuelles incompatibilités climatiques.

Un système de suivi permet aux personnes d'exprimer leur avis et leur degré de satisfaction, et à l'IGA® de connaître les résultats des interventions.